

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield tenue le mardi 3 juillet 2018 à 18 heures, à la salle des délibérations du conseil, sise au 2^e étage de l'hôtel de ville, 61, rue Sainte-Cécile, Salaberry-de-Valleyfield.

Sont présents à cette séance les membres du conseil Lyne Lefebvre, Jason Grenier, Jean-Marc Rochon, France Chenail, Jacques Smith, Patrick Rancourt et Normand Amesse, sous la présidence de M. le maire Miguel Lemieux, formant quorum.

Est absent M. le conseiller Guillaume Massicotte.

Sont également présents M. Pierre Chevrier, directeur général, et M. Alain Gagnon, greffier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. le maire Miguel Lemieux déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR DE L'AVIS DE CONVOCATION

M. le maire Miguel Lemieux invite les membres du conseil à prendre connaissance des points pour lesquels avis de convocation fut donné et dûment signifié à chacun, conformément à la loi. Il est constaté que l'avis de convocation a été expédié aux membres du conseil absents.

L'ensemble des dossiers est soumis pour décision au conseil municipal selon les projets de rapports au conseil relativement à chacun des points de l'ordre du jour.

2018-07-316 AUTORISATION AUX MEMBRES DU CONSEIL POUR ASSISTER AU SOUPER DES RÉGATES

VU les dispositions de la *Loi sur le traitement des élus municipaux* (RLRQ, chapitre T-11.001);

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc Rochon,
appuyé par M. le conseiller Normand Amesse,
et résolu à l'unanimité

D'autoriser les membres du conseil municipal à assister au souper des régates qui se tiendra le 7 juillet 2018;

D'assumer les dépenses afférentes à cette activité jusqu'à concurrence de 2 310 \$, taxes en sus.

ADOPTÉ

2018-07-317 DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, DE LA MOBILITÉ DURABLE ET DE L'ÉLECTRIFICATION DES TRANSPORTS DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'AIDE À L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER MUNICIPAL POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX DE PROLONGEMENT DE LA RUE MOCO

ATTENDU qu'en date du 18 juin 2018, le ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports nous autorisait, par lettre, à une substitution dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal, pour la préparation des plans et devis des travaux de la rue Moco pour les sommes de 48 871 \$ et de 25 000 \$;

VU la recommandation de l'ingénieur de projet au Service de l'ingénierie d'approuver la demande de substitution;

Il est proposé par M^{me} la conseillère Lyne Lefebvre,
appuyé par M^{me} la conseillère France Chenail,
et résolu à l'unanimité

D'approuver les dépenses telles qu'autorisées et exécutées dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour le projet de la rue Moco, pour un premier montant subventionné de 48 871 \$ et pour un deuxième montant subventionné de 25 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports;

D'attester que les plans et devis ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la rue Moco, Notre-Dame et Richer dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉ

2018-07-318 DEMANDE DE FINANCEMENT AU SECRÉTARIAT À L'ACTION COMMUNAUTAIRE AUTONOME ET AUX INITIATIVES SOCIALES DANS LE CADRE DU PROJET CENTRE-VILLE JEUNESSE ET NOMINATION DE REPRÉSENTANTS MUNICIPAUX

ATTENDU QUE dans le cadre de la politique en développement social adoptée en 2013, la priorité Jeunesse, loisirs et sports se positionne au 4^e rang et présente différents objectifs qui sont représentés à même le projet *Centre-ville jeunesse*;

VU la recommandation du directeur du Service récréatif et communautaire d'autoriser la présentation d'une demande de financement et la nomination de représentants afin de signer tout document en lien avec le projet *Centre-ville jeunesse*;

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marc Rochon,
appuyé par M^{me} la conseillère France Chenail,
et résolu à l'unanimité

DE soumettre au Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales (SACAIS) une demande de financement d'un maximum de 40 000 \$ pour la réalisation du même projet financé dans le cadre de l'appel de projet pour la Consolidation des projets locaux et régionaux financés dans le cadre des Alliances pour la solidarité, tel que décrit dans le protocole d'entente 2016-2017, soit :

«Engager des animateurs sociaux qui auront pour mandat d'animer et de mobiliser la jeunesse de la ville de Salaberry-de-Valleyfield et d'organiser des activités pour ces jeunes. Les animateurs travailleront en étroite collaboration avec la Maison des jeunes et les organismes du territoire, afin de référer les jeunes vers les bonnes ressources et les services disponibles pour eux.»

DE s'engager à faire le suivi du projet et de s'assurer de respecter tous les termes du protocole d'entente, notamment celui de réaliser le projet dans la période allant du 1er mai au 31 décembre 2018;

D'autoriser monsieur René Monette, directeur du Service récréatif et communautaire, soit dûment nommé pour signer au nom de la Ville un protocole d'entente éventuel avec le Secrétariat.

Dossier : 16-00-6017

Demande : 500278

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne ne manifeste le désir de s'exprimer lors de cette période de questions.

2018-07-319 LEVÉE DE LA SÉANCE

À 18 h 6, l'ordre du jour étant épuisé,

Il est proposé par M. le conseiller Patrick Rancourt,
appuyé par M. le conseiller Jason Grenier,
et résolu à l'unanimité

DE lever la séance extraordinaire du 3 juillet 2018.

ADOPTÉ

Miguel Lemieux, maire

Alain Gagnon, greffier